

Province de Québec
Municipalité du canton d'Amherst
MRC des Laurentides

Saint-Rémi-d'Amherst, le 8 juillet 2013

À la séance ordinaire du conseil de la Municipalité du canton d'Amherst tenue le 8^{ème} jour du mois de juillet 2013, à laquelle sont présents le maire M. Bernard Lapointe et les conseillers :

Gaston Beaulieu	Daniel Lampron
Denise Charlebois	Yves Duval
Carole Martineau	

Formant tous quorum sous la présidence du maire.
Monsieur le conseiller Ronald Robitaille est absent, son absence est motivée.

M. Bernard Davidson, directeur général et Linda Proulx, secrétaire administrative sont aussi présents.

RÉFLEXION DU MOIS : « Que Dieu nous garde de sacrifier le présent à l'avenir »
(Anton Tchekhov)

Monsieur le maire soumet à mesdames et messieurs les conseillers l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR
Assemblée ordinaire du 8 juillet 2013

- 1- Ouverture de la séance.
- 2- Ratification de l'ordre du jour
- 3- Ratification de la séance de la séance ordinaire du 10 juin 2013
Résolutions numéros 128-13 à 139-13 inclusivement
- 4- Ratification des déboursés pour le mois de juin 2013
Déboursés pour le mois de juin 2013 pour un montant total de 523 143,92\$.
Chèques salaires et rémunération des membres du Conseil pour le mois de juin un total de 46 178,79\$.
- 5- Correspondance
- 6- Administration générale
 - a. Forêt de proximité, plan de développement des terres publiques.
Dépôt et suivi du plan d'action
 - b. Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics
Correspondance du ministre des Affaires municipales et du président du Conseil du trésor
 - c. Panneau d'interprétation le long du corridor aérobique.
Résolution pour installation d'un 2^{ème} panneau
 - d. Élection municipale générale du 3 novembre 2013
Guide à l'intention des personnes désirant poser leur candidature
Modifications à la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités

- e. Demande de l'association du Lac-de-la-Décharge
- f. Demande de permis de quai au Lac-de-la-Décharge
- g. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier municipal
Subvention de 23,000\$ du député Sylvain Pagé
- h. Marc-André Morin, député Laurentides-Labelle
Demande d'appui pour révision du règlement sur les restrictions à la
conduite des bateaux
- i. Tournoi de golf annuel de la MRC des Laurentides

7- Sécurité publique

- a) Dépôt du rapport mensuel de la Sûreté du Québec
- b) Résolution pour acquisition d'un véhicule d'intervention de premiers
répondants de la municipalité d'Arundel

8- Voirie municipale

- a) Demande de BEX à la MRC des Laurentides, suivi du dossier

9- Hygiène du milieu et environnement

10- Urbanisme et mise en valeur du territoire

- a) Demande de dérogation mineure DM 05-2013, 155 des Prés, implantation
d'un garage dans la cour avant
- b) Demande d'autorisation pour installation d'une ligne électrique au Lac Long
- c) Désignation du chemin du Lac-de la-Loutre
- d) Pacte rural 2013-14, suivi du dossier

11- Loisirs et culture

- a) Ici Vendée

12- Histoire & patrimoine

13- Affaire(s) nouvelle (s)

14- Période de question (s)

15- Levée de la séance

RÉS 140-13 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

Que l'ordre du jour soit adopté en y ajoutant les points suivants :

6 - j) site internet
10 -e) camion urbanisme- environnement et sécurité publique
et en enlevant les points 6-f demande de permis du quai au Lac-de-la-Décharge,
10-c) désignation du chemin du Lac-de-la-Loutre et 11-a) Ici Vendée

Adoptée à la majorité

RÉS 141-13 : PROCÈS-VERBAL

Proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

Que la secrétaire administrative soit exempte de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2013, les membres du conseil l'ayant reçu au moins 48 heures avant le début de la présente séance.

De plus, que le procès-verbal du 10 juin 2013 soit adopté tel que rédigé.

Résolutions numéros 128-13 à 139-13 inclusivement.

Adoptée à la majorité.

RÉS 142-13 : DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE JUIN 2013

Proposé par M. le conseiller Yves Duval

Que le Conseil ratifie les déboursés du mois de juin 2013 pour un montant total de 569 322.71 \$

Adoptée à la majorité.

SUBVENTION POUR PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

Le MAMROT confirme la subvention de 222 162\$ pour l'année 2013, dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

PACTE FISCAL ET FQM

La Fédération québécoise des municipalités (FQM) nous avise de la fin des négociations entourant le renouvellement de l'entente de partenariat fiscal et financier et la reconduction pour un an de la précédente entente.

ÉCOCENTRES RÉGIONAUX ET PAILLIS DISTRIBUÉS GRATUITEMENT

La MRC des Laurentides avise la population qu'elle peut se procurer du paillis sans frais aux Écocentres de Mont-Tremblant et Ste-Agathe-des-Monts du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30 et le samedi de 9 h à 15 h.

RES 143-13 FORÊT DE PROXIMITÉ

CONSIDÉRANT l'intérêt démontré par la Municipalité régionale de comté des Laurentides pour obtenir la gestion d'une forêt de proximité;

CONSIDÉRANT l'intérêt démontré par la Municipalité d'Amherst pour le projet de gestion de forêt de proximité;

CONSIDÉRANT QUE le Parc écotouristique de la MRC des Laurentides a confié à la Coopérative de travail "l'Enclume" le mandat de réaliser des plans d'action dans le cadre du développement des terres publiques de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE suite à la présentation du plan de développement des terres publiques aux municipalités participantes lors de la rencontre du 18 juin 2013, ledit plan a été amendé tel que demandé par les Municipalités;

Il est proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil entérine le plan de développement des terres publiques de la MRC des Laurentides et plus particulièrement les plans locaux proposés au dit plan de développement pour le secteur Amherst;

- La réalisation d'un plan d'aménagement du TPI au lac Clément (chutes), d'y aménager des infrastructures d'accueil de base et d'y prévoir le raccordement du sentier de la Tour à Feu et des Villages au sentier Héritage de la municipalité de Labelle et des stations d'observation faunique;
- Le développement du corridor aérobique;
- La planification du développement du secteur du lac Wagamung;

QUE copie de cette résolution soit envoyée au directeur général de la MRC des Laurentides, M. Richard Daveluy;

Également, que copie soit envoyée à l'attention de Madame Élyse Martineau, agente rurale au CLD Laurentides.

Adoptée à la majorité.

INTÉGRITÉ EN MATIÈRE DE CONTRATS PUBLICS

M. le directeur général Bernard Davidson nous fait la lecture de la lettre signée par le président du Conseil du trésor ainsi que du ministre du MAMROT relativement à la loi sur l'intégrité en matière de contrats publics qui a été confiée à l'Autorité des marchés financiers qui traitent les demandes d'autorisation des entreprises qui désirent conclure des contrats publics.

RES 144-13 : AUTORISATION DE DÉBOURSÉS POUR UN SECOND PANNEAU POUR LE CORRIDOR AÉROBIQUE

CONSIDÉRANT QU'un premier panneau d'interprétation a été réalisé pour la municipalité d'Amherst dans le cadre du projet de pacte rural;

CONSIDÉRANT QU'il y aura une halte routière située à proximité de la source publique et que le conseil prévoit un grand achalandage ;

CONSIDÉRANT QU'UNE seconde impression du panneau d'interprétation initial permettrait une plus grande visibilité du corridor aérobique;

Il est proposé par M. le conseiller Yves Duval

D'autoriser la municipalité à déboursier un montant de 1,500.\$ sur facturation à la municipalité d'Huberdeau, coordonnateur du projet.

Adoptée à la majorité.

ÉLECTION MUNICIPALE DU 3 NOVEMBRE 2013 - PROJET DE LOI N° 26

Le MAMROT informe les citoyens que ceux-ci peuvent consulter, sur leur site internet, le guide à l'intention des personnes désirant poser leur candidature ainsi que le projet de Loi n° 26 sanctionné le 22 mai 2013 visant les dons versés à un candidat d'une municipalité de moins de 5 000 habitants. Entre autres, cette loi limite à la somme de 300\$ les dons que peut verser un donateur à un candidat d'une municipalité de moins de 5,000 habitants.

RES 145-13 : MANDAT À MME CAROLE MARTINEAU ET M. BERNARD DAVIDSON POUR RÉPONDRE AUX DEMANDES DE L'ASSOCIATION DU LAC-DE-LA-DÉCHARGE

M. le conseiller Gaston Beaulieu propose

Que Mme Carole Martineau et M. Bernard Davidson soient mandatés afin de répondre à des demandes de la part de l'association du Lac-de-la-Décharge pour des réparations mineures à effectuer à la plage publique du Lac-de-la-Décharge afin d'assurer la sécurité de ses usagers. Ces travaux pourront être exécutés en collaboration avec l'association du Lac-de-la-Décharge.

Adoptée à la majorité.

SUBVENTION PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

M. Sylvain Pagé député de Labelle nous informe qu'il a recommandé au Ministère des Transports d'accorder une subvention de 23 000 \$ à notre municipalité.

RES 146-13 : DEMANDE D'APPUI À M. MARC-ANDRÉ MORIN POUR RÉVISION DU RÈGLEMENT SUR LES RESTRICTIONS À LA CONDUITE DES BATEAUX ET PÉTITION

ATTENDU QUE le processus actuel qui permet à une municipalité de demander des restrictions sur les plans d'eau auprès de transport Canada est long, complexe et coûteux;

ATTENDU QUE les exigences empêchent de régler rapidement les disputes et ouvrent la porte à plusieurs mécontentes dans les collectivités et a souvent été dénoncée par des municipalités;

ATTENDU QUE les municipalités sont plus proches des citoyens et donc mieux placées pour proposer des changements concernant la gestion des eaux sur leurs territoires;

ATTENDU QU'UN processus allégé permettrait de mieux gérer les plans d'eau, de mieux protéger l'environnement, d'améliorer la sécurité publique et d'apaiser plusieurs conflits locaux autour de l'utilisation des lacs et cours d'eau;

CONSIDÉRANT QU'UNE MOTION (M-441)- 19 avril 2013 - M. Marc-André Morin (Laurentides-labelle) – Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait, suite à une consultation avec les provinces, les territoires, les municipalités et les premières nations, procéder à une révision du Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments avec comme objectif de faciliter et d'accélérer le processus permettant aux

administrations locales de demander des restrictions relatives à l'utilisation pour de bâtiments sur certaines eaux, et ce, afin d'améliorer l'efficacité de la gestion des eaux, la sécurité publique et la protection de l'environnement;

CONSIDÉRANT les nombreux plans d'eau dans notre municipalité;

CONSIDÉRANT QUE cette motion pourrait à court terme, aider la municipalité à exercer un meilleur contrôle sur l'utilisation des bateaux à moteur sur les plans d'eau;

Il est proposé par M. le conseiller Yves Duval

D'appuyer la demande de Marc-André Morin député Laurentides-Labelle pour révision du règlement sur les restrictions à la conduite des bateaux, de signer la pétition et de la rendre accessible à nos citoyens au bureau municipal.

Adoptée à la majorité.

RES 147-13 : INSCRIPTION AU TOURNOI DE GOLF ANNUEL DE LA MRC DES LAURENTIDES, AUTORISATION DES DÉBOURSÉS

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

Que mesdames les conseillères Carole Martineau et Denise Charlebois, messieurs les conseillers Ronald Robitaille et Yves Duval soient mandatés pour représenter la municipalité et participer au tournoi de golf de la MRC des Laurentides qui se tiendra le 5 septembre 2013 au Club de Golf " Le Royal Laurentien " de Saint-Faustin-Lac-Carré. M. le maire Bernard Lapointe participera au souper seulement. Les frais inhérents sont assumés par la municipalité. Les profits de ce tournoi seront remis aux organismes Objectif Partage et à la Samaritaine.

Adoptée à la majorité.

MANDATER LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR APPORTER DES PROPOSITIONS AFIN D'AMÉLIORER LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ

Étant donné que de plus en plus d'utilisateurs consultent notre site internet pour différentes informations dont les règlements d'urbanisme et que certains liens sont difficilement accessibles, le conseil demande à ce que le directeur général apporte des propositions afin de rendre notre site plus fonctionnel.

COMPTE-RENDU DES ACTIVITÉS DE LA S.Q. EN JUIN 2013

Au cours du mois de juin, la Sûreté du Québec a fait 3 interventions sur les routes de la municipalité et 17 autres interventions dont 6 crimes contre la propriété. Une rencontre a eu lieu avec M. le maire, le directeur général et le capitaine M. Sylvain Mainville de la Sûreté du Québec afin de discuter de différents dossiers concernant la municipalité.

RES 148-13 : AUTORISATION DES DÉBOURSÉS POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE D'INTERVENTION DES PREMIERS RÉPONDANTS

CONSIDÉRANT QUE les premiers répondants ont besoin d'un véhicule d'intervention à Vendée;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Arundel nous a offert un véhicule usagé à un prix très avantageux de 3,000.\$;

CONSIDÉRANT QUE ce véhicule est en excellente condition et répond aux besoins du service d'incendie;

Il est proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

QUE le conseil procède à l'achat du véhicule au montant de 3,000 \$ et que de chaleureux remerciements soient adressés à la municipalité d'Arundel pour leur offre de prix des plus avantageux.

Adoptée à la majorité.

RES 149-13 : INTÉGRATION D'UN NOUVEAU POMPIER

Proposé par Mme la conseillère Denise Charlebois

Que le conseil procède à l'intégration d'un nouveau pompier dans le secteur Vendée, M. Joël Dubreuil, pompier professionnel qui désire offrir ses services à la communauté.

Adoptée à la majorité.

ÉQUIPEMENT SÉCURITÉ CIVILE HORS-SENTIER

M. le directeur du service d'incendie Yves Duval nous informe que la demande de subvention fédérale pour l'achat d'équipement pour la sécurité hors sentier a été refusée. Étant donné l'importance de ces équipements, d'autres sources de financement sont présentement étudiées au niveau du service d'incendie.

RES 150-13 : DOSSIER BEX - VOLUME PRÉVU PAR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS POUR NOS BESOINS EN GRAVIER POUR LES 5 PROCHAINES ANNÉES

CONSIDÉRANT notre demande auprès de la MRC des Laurentides pour un bail exclusif et la demande de certificat d'autorisation pour un site de gravier à Vendée;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Laurentides nous demande une résolution du conseil qui établit un plan sur 5 ans des travaux de construction, de réfection et d'entretien des rues ou du réseau routier pour justifier les volumes prévus;

Il est proposé par le M. le conseiller M. Daniel Lampron

QUE le conseil confirme qu'à l'intérieur du plan quinquennal, le tonnage établi par le service des travaux publics sera d'environ 15,000 tonnes par année.

Adoptée à la majorité.

RES 151-13 : DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 05-2013

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure DM 05-2013 concernant le 155 chemin des Prés ayant pour objet d'autoriser une construction d'un garage en cour avant ;

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le Comité consultatif d'urbanisme informant le conseil que la demande devrait accepter, la parole est donnée à toute personne concernée désirant se faire entendre. Aucun commentaire n'est formulé.

Il est proposé par Mme la conseillère Denise Charlebois

Que la demande DM 05-2013 soit accordée, telle que présentée.

Adoptée à la majorité.

RES 152-13 : DEMANDE DE LA PART DU MRNF POUR UNE LIGNE ÉLECTRIQUE AU LAC-LONG

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour l'installation d'une ligne électrique au Lac-Long.

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le Comité consultatif d'urbanisme informant le conseil que la demande devrait accepter, la parole est donnée à toute personne concernée désirant se faire entendre. Aucun commentaire n'est formulé.

Il est proposé par M. le conseiller Yves Duval

Que la demande soit accordée.

Adoptée à la majorité.

PACTE RURAL 2013-2014

Dans le cadre des projets du pacte rural, le tennis de Vendée est presque terminé et le sentier des villages est en cours de réalisation tel que prévu au budget 2013.

RES 153-13 : RÉAMÉNAGEMENT DES POSTES BUDGÉTAIRES POUR LA HALTE-ROUTIÈRE

CONSIDÉRANT qu'une halte routière est prévue dans le cadre des projets du pacte rural;

CONSIDÉRANT QU'après analyses, discussions et recommandation du technologue chargé de faire le plan de la halte routière, les coûts de la bâtisse choisie en fonction de sa durabilité avec des matériaux plus résistants s'avèrent plus onéreux que prévu initialement;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal désire que la halte soit disponible à l'année;

Il est proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

De réaménager les postes budgétaires au Pacte rural en diminuant le budget prévu à l'aménagement paysager et en augmentant celui relié à la bâtisse;

Adoptée à la majorité.

RES 154-13 : REMPLACEMENT DU VÉHICULE DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE la camionnette du service d'urbanisme montre un kilométrage élevé et nécessite des réparations majeures;

CONSIDÉRANT QUE le prochain camion servira au service d'urbanisme en plus de servir au service des incendies et à la sécurité publique;

Il est proposé par Mme la conseillère Denise Charlebois

QUE la municipalité procède à l'achat d'un véhicule neuf en procédant par soumission et que le directeur général soit chargé de procéder au financement en ayant recours à la meilleure source de financement.

Par conséquent, la résolution 108-13 est abrogée à toutes fins que de droit.

Adoptée à la majorité.

RES 155-13 REMERCIEMENTS À GUYLAIN CHARLEBOIS, YVES DUVAL ET EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

D'adresser de chaleureux remerciements à M. Guylain Charlebois, inspecteur municipal qui a été chargé de la supervision des projets – agrandissement du poste d'incendie de St-Rémi, de l'agrandissement du Chalet des loisirs et du projet en cours (halte routière) pour son implication et sa compétence qui fait en sorte de réaliser de substantielles économies en plus d'obtenir une qualité supérieure de construction et d'aménagement. M. Yves Duval pour ses conseils et ses nombreuses heures de bénévolats, M. Robert Geffroy, inspecteur-adjoint qui s'est chargé de plusieurs dossiers de M. Charlebois ainsi qu'à toute l'équipe des employés de la municipalité qui ont supporté le surplus de travail permettant ainsi de grandes économies pour l'ensemble des citoyens.

Adoptée à la majorité.

TOUR FILAU – INTERNET HAUTE VITESSE

Il est confirmé au niveau de la MRC des Laurentides et de l'organisme sans but lucratif FILAU – Internet Haute Vitesse que deux tours seront installées incessamment dans le secteur Vendée afin de desservir de plus en plus d'abonnés.

RES 155-13 : LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

Que la séance ordinaire soit levée.

Adoptée à la majorité.

Bernard Lapointe, maire

Linda Proulx, secrétaire administrative

